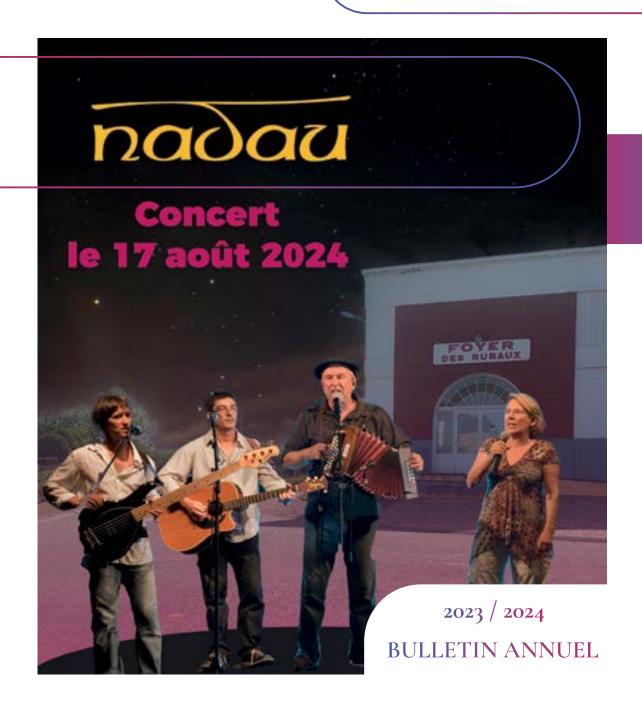
Angeville

Bulletin municipal



4 MOT DU MAIRE

6 VIE PRATIQUE

> 9 ETAT CIVIL

IO
LE BUDGET
COMMUNAL

16 LES TRAVAUX

> 18 L'ÉCOLE

20 LES CHASSEURS

22L'ASEP

24 COMITÉ DES FÊTES

26
CONCERT DE NADAU

28 ÉLECTIONS EUROPÉENNES

30 NOS DÉCHETS

32
COMMERCANTS
ET ARTISAN S

34
JEUX
ANGEVILLOIS

CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Luc CRUBILÉ,

Maire

Anne-Marie BAYROU,

1ère ajointe au maire

Jacques LAFFORGUE,

2eme adjointe au maire

Hélène VERLEY

3ème adjointe au maire

Brice BRET

Éric COUDERC

Marie Josée FÉA

Max FLOURON

Grégory MARCONNET

Sophie SCHAARSCHMIDT

LE MOT DU MAIRE



Jean-Luc CRUBILÉ

Maire d'Angeville

Comme chaque année, nous vous proposons de prendre connaissance à travers ce bulletin de quelques informations pratiques ainsi que de l'activité de votre village pour l'année 2023.

Pour la deuxième année consécutive, le taux des différentes taxes reste identique, cependant les bases d'imposition décidées par l'Etat augmentent de 3,5%.

Le résultat du recensement fait apparaître que nous sommes 248 habitants, qui j'espère, sont heureux d'habiter à Angeville.

> Les travaux du cimetière se terminent, l'accessibilité a été améliorée et une procédure de reprise des concessions abandonnées est en cours et se terminera en 2025.

Les aides pour la rénovation énergétique nous ont permis de changer le système de chauffage à la salle des fêtes et à la mairie et d'isoler le local des archives permettant ainsi de réaliser des économies sur le coût du chauffage. 16 points lumineux d'éclairage public ont été renouvelés avec des lampes LED, il en reste 15 à changer pour l'année 2024. Cela permettra une baisse conséquente de la consommation d'énergie.

Les pigeons avec leurs déjections et malgré des tirs de nuit réalisés par un professionnel ont dégradé la toiture de l'église, des travaux seront réalisés en fin d'année.

Je rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils ont l'obligation de mettre en place tous les dispositifs nécessaires pour assurer la sécurité et la tranquillité de tous, voisins, habitants et promeneurs même « s'ils ne sont pas méchants ».

Cette année, la France organise les Jeux Olympiques et Angeville accueille Nadau. L'organisation est assurée par l'équipe de l'ASEP avec la participation du maximum d'entre nous. Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui s'investissent dans l'organisation des différentes manifestations ainsi que toutes les personnes qui par leur présence valorisent et justifient le bénévolat, pour les autres il n'est jamais trop tard.

A l'occasion de son assemblée générale, le bureau du comité des fêtes, faute de bénévoles repreneurs, a décidé de clôturer son activité. Je remercie le président, Patrick Bruxelles et toute son équipe pour leurs nombreuses années d'engagement.

Les agents municipaux au service de nous tous au quotidien ne sont pas toujours respectés, je le regrette. Quelques attitudes et propos ne sont pas tolérables. Je vous rappelle que nous subissons les règles et les délais administratifs et cela ne s'améliore pas!

Je terminerai en souhaitant un prompt rétablissement aux personnes souffrantes en sachant que la santé est notre bien le plus précieux.

> Jean-Luc CRUBILÉ, Maire d'Angeville



BULLETIN MUNICIPAL 4 — 5 BULLETIN MUNICIPAL

VIE PRATIQUE

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi: 09h00/12h00 - 14h00/17h15

Mardi : 09h00/12h00 Vendredi : 09h00/12h00

Secrétaire de Mairie : Hélène PAVIE

Tel: 05.63.94.82.33

Email: mairie@angeville82.fr

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour faire une demande de carte d'identité ou de passeport vous pouvez prendre rendez-vous à la mairie de St Nicolas de La Grave (dans les locaux de France Services):

- du lundi au mercredi : 09h00/12h00 - 13h30/17h00

- du jeudi et vendredi : 09h00/12h00

Tel: 05.63.95.92.55 / 05.63.04.18.71

France Services Proche de vous au quotidien

Attention aux délais!

Vérifiez la date d'expiration de vos titres d'identité et faites-les renouveler à temps!

FRANCE SERVICES

Les conseillers de France Services vous accompagnent également dans toutes vos démarches administratives concernant le santé, la famille, le droit, la retraite, le logement, les impôts, la recherche d'emploi et la CAF.

SITE INTERNET D'ANGEVILLE

Depuis le mois de juillet 2023 la commune d'Angeville a elle aussi son site internet :

https://www.angeville82.fr

Vous y trouverez une présentation de la commune, les informations pratiques dont vous avez besoin pour vos démarches administratives, la liste de toutes les délibérations prises en conseil municipal, des informations concernant l'école et le Centre de loisirs associé à l'école, les modalités de location de la salle des fêtes, le lien vers le site des transports scolaires et le lien vers la page des la communauté de commune qui répertorie toutes les déchetteries auxquelles vous avez accès leurs jours et horaires d'ouverture.



PANNEAU POCKET



La communauté de communes Terres des Confluences a mis à la disposition des communes un outil de communication facile et rapide l'application Panneau Pocket.

Cette application peut vous alerter sur des travaux, des voies de circulation coupées, mais aussi des informations d'autres communes voisines sur les activités ou festivités, ou du SMEC en relation avec la distribution de l'eau potable, coupure d'eau suite à incident... territoire.

Comment ça marche?

Téléchargez l'application Panneau

Pocket sur votre smartphone.

Sélectionner le département puis le Choisir Angeville et/ou Terres de Confluences en favoris.

BULLETIN MUNICIPAL 6 TO BULLETIN MUNICIPAL

RECENSEMENT CITOYEN: A 16 ANS!

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16e anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3e mois pour le faire. Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même. Il est obligatoire de faire le recensement citoyen.

Comment faire?

A la mairie de votre domicile :

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- -Carte nationale d'identité ou passeport valide du jeune.
- -Livret de famille à jour.
- -Justificatif de domicile.

ou

Sur Internet:

Service accessible avec un compte Service-public.fr ou FranceConnect. https://www.service-public.fr/ particuliers/vosdroits/R2054



Et après ?

Après avoir fait votre recensement citoyen vous obtenez une **attestation de recensement**.

- Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

ÉTAT CIVIL

NOUVEAUX ARRIVANTS

Cédric PETIBON-COUDOL et Virgine DELLAC

Mathieu MAURET ET Leïla FAROUX

Frédéric GENCE ET Alexandra MANUEL

Frédéric MULTIGNIER et Hélène ROUX



NAISSANCES

SOAN LAFFORGUE, Le 23.08.2023

Marius RAPIOR
Le 05.09.2023

DÉCÈS



BULLETIN MUNICIPAL 8 — 9 BULLETIN N

LE BUDGET COMMUNAL

LA COMPRÉHENSION D'UN BUDGET MUNICIPAL PEUT SEMBLER COMPLEXE.

CONSIDÉREZ-LE COMME UN PLAN FINANCIER DÉTAILLÉ POUR NOTRE VILLAGE.

VOYONS COMMENT CELA FONCTIONNE.

QU'EST CE QU'UN BUDGET MUNICIPAL?

Le budget est un acte prévisionnel qui autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal.

COMMENT S'ÉLABORE ET SE VOTE LE BUDGET ?

En fonction des priorités municipales des élus, le maire, la secrétaire et la première adjointe élaborent un budget. Celui-ci doit être équilibré ou en sur-équilibre. Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le vote de décisions modificatives ou le budget supplémentaire. Il doit impérativement être voté avant le 31 mars de l'année qui l'intéresse.

QUEL EST L'ETAT DES FINANCES D'ANGEVILLE?

La commune d'Angeville bénéficie actuellement de finances solides, grâce à une gestion prudente et responsable de nos ressources. Notre conseil municipal a pris la décision de maintenir les impôts locaux à leur niveau actuel. Cette décision a été prise en considération de l'augmentation de 3.9% de la base d'imposition sur la taxe foncière décidée par l'État. En choisissant de ne pas augmenter les impôts locaux, nous souhaitons alléger le fardeau financier de nos concitoyens tout en préservant la santé financière de notre commune. Nous croyons fermement que cette approche équilibrée nous permettra de continuer à fournir des services essentiels de qualité à nos habitants tout en assurant une gestion responsable de nos finances communales.

QUELLES SONT LES PARTIES QUI COMPOSENT LE BUDGET?

Le budget municipal se compose de deux parties principales : le **fonctionnement** et **l'investissement**.

Partie Fonctionnement:

Cette partie du budget est allouée aux dépenses courantes nécessaires pour maintenir les services municipaux en marche. Cela inclut les salaires du personnel, les frais généraux, l'entretien des infrastructures existantes, etc.

Partie Investissement :

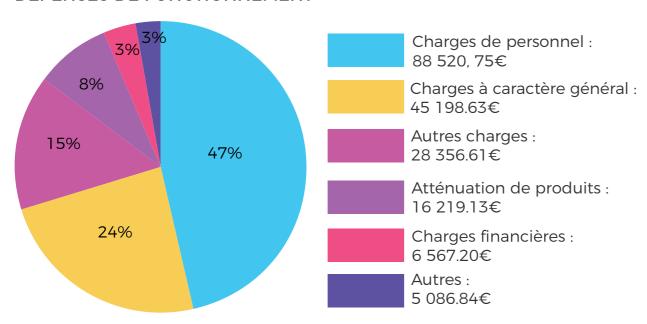
Cette partie du budget est consacrée aux projets à long terme visant à améliorer ou développer le village. Cela peut inclure la construction de nouvelles infrastructures, la rénovation de bâtiments, l'achat d'équipements, etc.



BULLETIN MUNICIPAL 10 — 11 BULLETIN MUNICIPAL

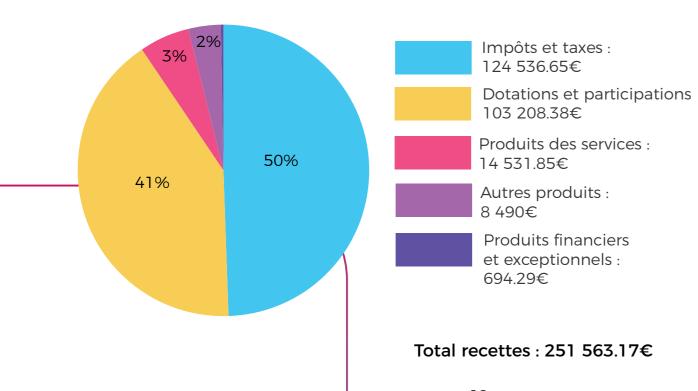
COMPTE ADMINISTRATIF 2023

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

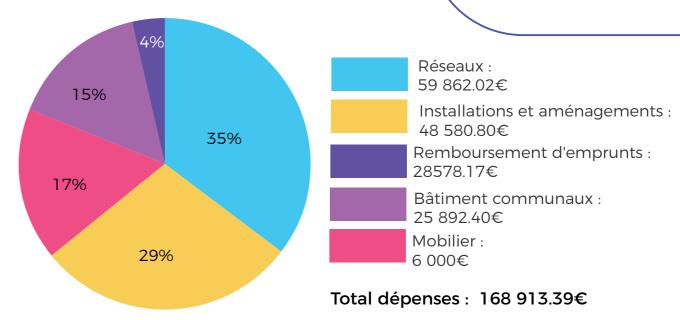


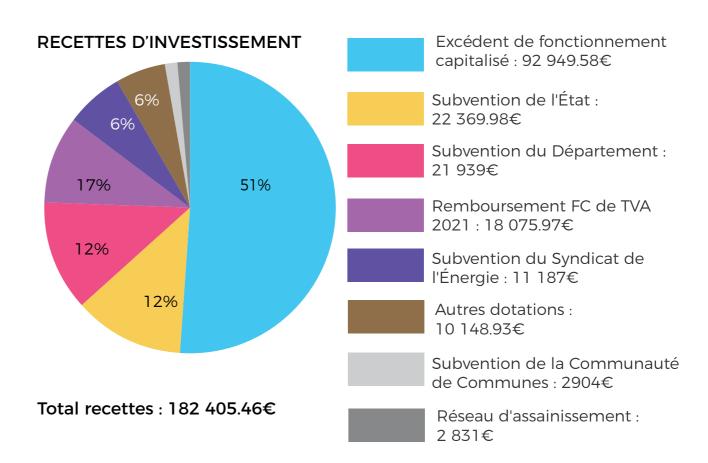
Total dépenses : 189 949.16€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

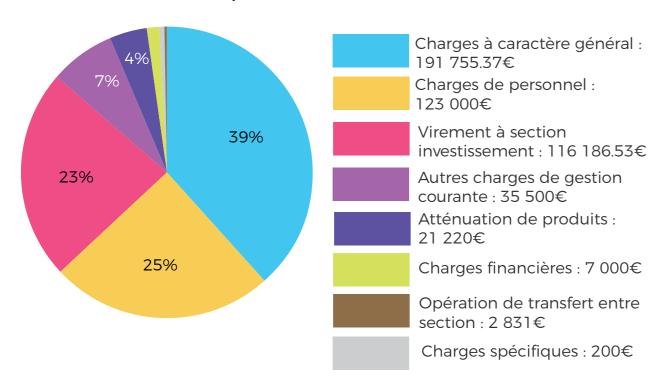




BULLETIN MUNICIPAL 12 — 13 BULLETIN MUNICIPAL

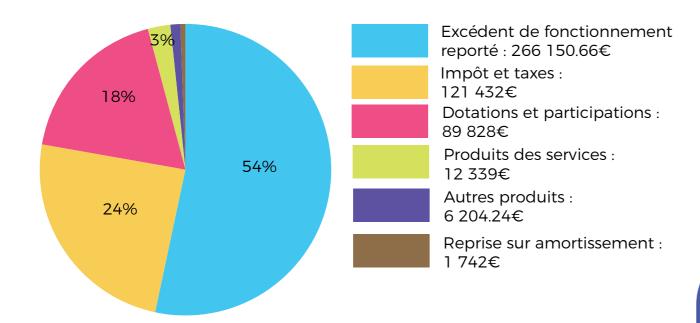
BUDGET PREVISIONNEL 2024

FONCTIONNEMENT - Dépenses



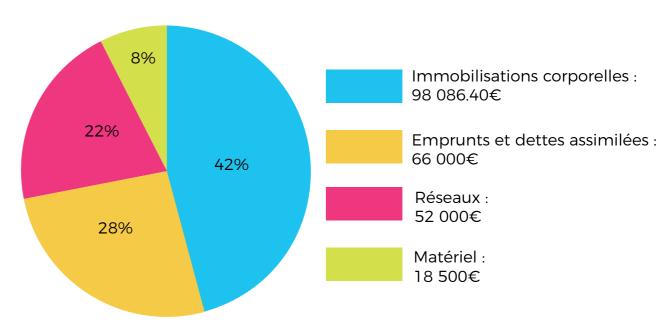
Total des dépenses de fonctionnement : 497 692.90€

FONCTIONNEMENT - Recettes



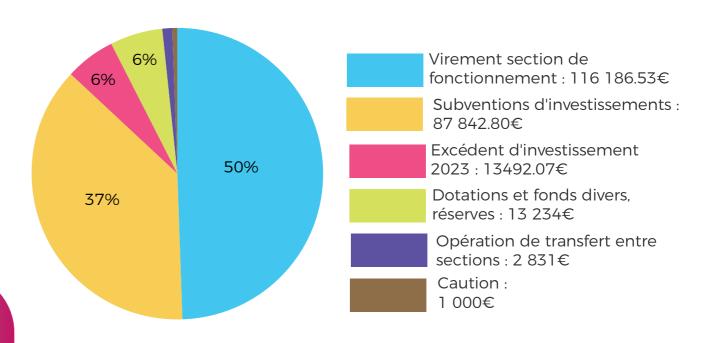
Total des recettes de fonctionnement : 497 692.90€

INVESTISSEMENT- Dépenses



Total des dépenses d'investissement : 234 586.40€

INVESTISSEMENT - Recettes



Total des dépenses d'investissement : 234 586.40€

BULLETIN MUNICIPAL 14 — 15 BULLETIN MUNICIPAL

Le Cimetière

L'Éclairage public

La Rénovation énergétique







LE CIMETIÈRE

En projet depuis 2022, les travaux de réaménagement du cimetière sont maintenant terminés. Ces derniers ont permis une meilleure accessibilté aux tombes avec la création de larges allées.

Coût Total de réaménagement du cimetière : 42 084€ Hors Taxes

- Coût pour la commune = 10 941€
- Subvention de l'Etat (DETR) = 8 416€
- Subvention du Conseil Départemental de 82 = 22 725€

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous avons décidé d'investir dans l'infrastructure d'éclairage public de notre petite commune. Ce changement n'est pas seulement une question de modernisation, mais également une démarche responsable et respectueuse de notre environnement. Les LED consomment considérablement moins d'énergie que les ampoules traditionnelles, ce qui contribuera à réduire notre empreinte écologique tout en générant des économies d'énergie significatives pour la commune.

De plus, les LED offrent une qualité d'éclairage supérieure, avec une lumière plus vive et uniforme, ce qui améliorera la sécurité et le confort des habitants, notamment la nuit.

Coût total HT = 16 717.50€ Subvention du Syndicat d'Energie du Tarn-et-Garonne = 11 187€

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

vousinformerdelarécente chauffage de la mairie, - Subvention de l'Etat (fonds vert) = 8 783€ du réaménagement du Garonne = 8 783€ plus de moderniser nos de Confluences = 5 855€ installations de chauffage pour une efficacité accrue et des économies d'énergie, nous avons également pris la décision d'installer un systeme de climatisation pour assurer des conditions ambiantes agréables, même pendant les mois les plus chauds.

Nous sommes heureux de Coût total HT = 29 277.70€

- rénovation du système de Coût pour la commune = 5 855€
- de la salle des fêtes et Subvention du Conseil Départemental du Tarn-et-
- local des archives. En Subvention de la Communauté de Commune Terres



BULLETIN MUNICIPAL 16 17 BULLETIN MUNICIPAL



L'ÉCOLE

Année scolaire 2022/2023

24 écoliers à Angeville

Effectif du RPI 74 écoliers L'école représente un pilier essentiel de notre engagement envers l'éducation et l'avenir de nos enfants. En tant que municipalité, nous sommes fiers d'assumer les coûts nécessaires pour garantir un environnement d'apprentissage sûr, stimulant et de qualité. Chaque année, nous investissons dans l'école, couvrant des dépenses telles que les salaires des employés municipaux dédiés à l'école, les fournitures scolaires, l'entretien des bâtiments et les activités éducatives. En soutenant notre école, nous investissons dans l'avenir de notre village et nous nous assurons que chaque enfant a la chance de réaliser son plein potentiel.

CHIFFRES CLÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

2022/2023



LA CANTINE

Prix du repas: 2.60€ puis 2.80 au 01.01.2023 Coût alimentation : 7 746.49€



LA CLASSE VERTE



Participation de la commune : 60€ par enfant

Coût du transport : 240€

SALAIRES DU RPI ET GARDERIE



Coût des salaires du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) : 26 650,70€



Coût de l'ALAE (Acceuil de Loisirs Associé à l'École): 7 493.99€€

ÉNERGIE ET FOURNITURES SCOLAIRES

Coût de l'Energie : 5 760,40€



Coût des fournitures scolaires : 120€ par enfant

BULLETIN MUNICIPAL 18 — 19 BULLETIN MUNICIPAL

LES CHASSEURS

Notre association compte à ce jour 31 membres, la stabilité est de mise.

Durant la saison écoulée, il a été prélevé 18 chevreuils et 2 sangliers sur le territoire.

L'assemblée générale s'est tenue le 27 avril 2024. Le bureau a été reconduit pour 3 ans.

Nous aurons cette saison 13 chasseurs extérieurs à notre commune et c'est très bien!



à l'affût dès le 1er juin chevreuils et sangliers.

Nous avons une recrudescence de corbeaux et corneilles. Un arrêté préfectoral nous autorise à les réguler.

Le repas de fin de saison a connu un succès sans précédent et à la demande de certains convives, nous organisons une paella le Samedi 15 juin à midi et nous vous attendons!

A bientôt

Jacques VALENTIN, Le président

10 chasseurs seront autorisés à prélever L'ACCA d'Angeville organise un repas le Samedi 15 Juin 2024 A midi

Menu

Sangria Salade Gersoise (gésiers et foie gras) Charcuteries Trou gascon Paella Fromages Dessert Café

Une participation de 25 €uros vous sera demandée.

Vin rouge et rosé

N'oubliez pas de réserver avant le 10 juin 2024

Jacques VALENTIN 06.82.18.57.92 Jean-Luc DELRIEU 06.86.40.74.43



BULLETIN MUNICIPAL 20 BULLETIN MUNICIPAL

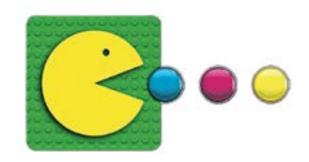
L'ASEP

Grâce à de nombreux bénévoles, notre association peut encore cette année organiser de nombreuses animations tout comme elle l'a fait avec succès au cours de l'année 2023.

Malgré tout, nous regrettons que le marché dominical connaisse depuis quelques temps une baisse d'affluence et il est bien dommage que les habitants d'Angeville soient si peu nombreux à le fréquenter. Il en est de même pour le distributeur de pain qui est moins utilisé qu'au début de son installation. Nous espérons que cette situation ne va pas perdurer et que l'arrivée du printemps nous rassemblera plus nombreux au marché et devant notre chère buvette pour partager le verre de l'amitié. Un grand merci à nos fidèles commerçants et aux bénévoles qui se relayent chaque dimanche. Nous espérons conserver notre marché dominical qui fait vivre et qui met de l'ambiance dans notre village : rendez-vous alors chaque dimanche, venez nombreux.

Cette année 2024 a débuté avec les Floralies le dimanche 21 avril avec la présence des majorettes et « Les Gavroches » pour animer la journée. Nous nous questionnons quant à leur maintien de fait que nous avons de la peine à trouver des pépiniéristes. Elles seront suivies du marché gourmand le samedi 8 juin puis de la fête de la musique le 21 juin.

Suite au succès rencontré par notre première randonnée de voitures anciennes qui a eu lieu en juin 2023, nous renouvelons cette année cette sortie qui se déroulera le dimanche 23 juin. (Nous l'avons appelé « Jean-Louis LADRET » en hommage à notre ami qui nous quitté l'année dernière et qui nous manque).



Cette année encore, il nous incombera certainement d'organiser la fête du village le premier week-end d'août, du 3 au 5 août 2024, avec un repas animé par un orchestre le samedi soir, le marché gourmand le dimanche soir et un concours de pétanque le lundi après-midi.

Nous avons un évènement qui nous tient à cœur et qui demande beaucoup d'organisation et de préparation : nous préparons la venue de Nadau pour le samedi 17 août 2024.

Dimanche 1er septembre 2024, ce sera notre cher vide-greniers qui remporte toujours autant de succès et qui attire toujours autant de monde.

Enfin nous clôturerons l'année 2024 par la foire d'automne le dimanche 6 octobre 2024 et la marché de Noël le dimanche 8 décembre 2024.

Voilà notre programme pour 2024. Nous espérons vous voir nombreux à nos diverses festivités dans la joie, la bonne ambiance et la bonne humeur.

Le président de l'ASEP, Jacques Lafforgue

PROGRAMME DES ANIMATIONS





LE COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'assemblée générale du 21 avril 2023, à laquelle seulement une petite quinzaine d'habitants a participé, le bureau de l'association n'a pu être renouvelé. La fête 2023 a été alors organisée par l'association du Marché ou ASEP.

Lors de l'assemblée générale du 26 avril 2024, seulement un petite dizaine de personnes est venue. Dans l'impossibilité de constituer un nouveau bureau, il a été décidé de dissoudre le comité des fêtes.

Nous rappelons que le comité des fêtes d'Angeville existait depuis des décennies, son objectif premier étant d'organiser la fête le premier weekend d'Août. Ces dernières années en plus de la fête, il organisait le goûter de noël avec animation pour les enfants, il distribuait en fin d'année des colis aux plus de 70 ans, il fournissait et installait les luminaires pour les fêtes de fin d'année dans le village, il aidait à l'organisation du 14 juillet, les membres du comité ont aidé lors du COVID à lancer le premier marché, le Comité des Fêtes a participé financièrement à l'achat de matériel....

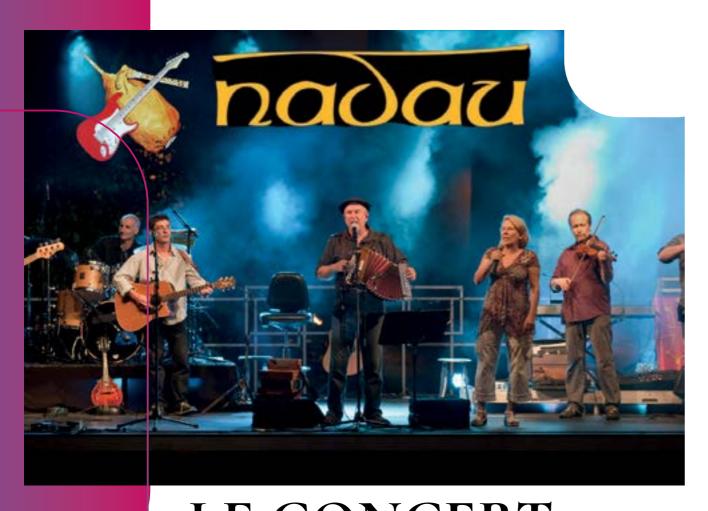
Pour toute cette disponibilité, cette générosité, cet engagement, MERCI aux bénévoles et également MERCI aux anciens membres du bureau et bénévoles qui ont œuvré pour ANGEVILLE.

Le Bureau.

COMITÉ DES FÊTES D'ANGEVILLE

Siège en Mairie d'Angeville 1 Route de Castelsarrasin 82210 ANGEVILLE





LE CONCERT DE NADAU À **ANGEVILLE**

LE SAMEDI 17 AOÛT 2024 Une Histoire Enracinée

CONCERT DE NADAU À

ANGEVILLE

Reservez vos billets:

net/nadau

https://billeterie.festinek.

https://www.nadau.com/

NADAU, dont le nom signifie "Noël" en gascon, a vu le jour en 1973 à Lasseube, dans les Pyrénées-Atlantiques, sous l'impulsion de quatre amis passionnés par la culture occitane. Le groupe est rapidement devenu une référence incontournable de la musique traditionnelle occitane, mêlant avec brio les influences folkloriques, rock et même parfois blues.

Fidèles à leurs racines, les membres de NADAU ont toujours été des défenseurs ardents de la langue CONCERT ORGANISÉ PAR L'ASEP LE 17 AOÛT 2024

occitane, utilisant leurs Questions pratiques paysages de leur concert de Nadau. région. Leurs paroles évoquent souvent la vie rurale, les légendes locales et les traditions ancestrales, offrant ainsi un témoignage vivant de l'identité occitane. Cet été la commune d'Angeville est fière de recevoir ce groupe occitan qui porte village.

chansons pour célébrer Le samedi 17 août aura la culture, l'histoire et donc lieu à Angeville le

La traversée du village par la départementale sera interdite du vendredi soir 16 août au dimanche 18 août au matin. La route sera fermée à partir du terrain de pétanque jusqu'au momunent aux morts. Une déviation sera les valeurs chères à notre mise en place, rassurezvous les riverains et les

secours auront droit à un accès spécial.

Un espace parking sera prévu l'entrée du village et des toilettes mobiles seront installées dérrière le court de tennis.

Le concert débutera à 21h00 et l'accès sera ouvert dès 18h00. Un espace de restauration rapide sera installé avec des traiteurs ainsi qu' une buvette tenue par l'ASEP. Vous pourrez donc vous restaurer sur place avant le concert mais attention cet espace restauration fermera 15 min avant le début du concert soit à 20h45.

Pour gérer l'organisation de cet évènement l'ASEP a besoin d'environ 20 volontaires alors si vous aussi vous avez envie de participer, n'hésitez pas à vous signaler et à contacter Jacques Lafforgue président de l'ASEP.

PLAN D'ANGEVILLE DU VENDREDI SOIR 16 AOÛT 2024 AU DIMANCHE MATIN 18 AOÛT 2024



27 BULLETIN MUNICIPAL 26 BUILLETIN MUNICIPA

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le dimanche 9 juin 2024



QU'EST CE QUE SONT LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES?

Les élections européennes sont des événements où les citoyens des pays membres de l'Union européenne élisent leurs représentants au Parlement européen. Ces représentants sont chargés de prendre des décisions sur des sujets importants qui concernent tous les pays membres de l'Union européenne.

COMMENT FONCTIONNENT LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES?

Lors des élections européennes, les citoyens votent pour les partis politiques ou les candidats qu'ils souhaitent voir représentés au Parlement européen. Les partis qui obtiennent le plus de votes dans chaque pays remportent des sièges au Parlement. Ainsi, les citoyens ont la possibilité de choisir les personnes qui défendront leurs intérêts au niveau européen.

QUELS EST LE RÔLE DES DÉPUTÉS EUROPÉENS?

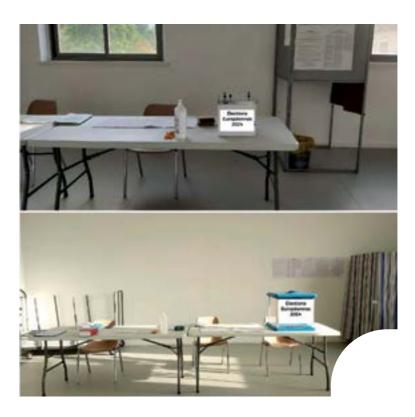
Une fois élus, les députés européens siègent au Parlement européen, où ils débattent et votent sur des lois et des politiques qui affectent la vie quotidienne des citoyens de l'Union européenne. Ils travaillent ensemble pour trouver des solutions aux problèmes communs et représentent les intérêts des citoyens de leur pays au niveau européen.

COMMENT VOTER À ANGEVILLE?

Le bureau de vote pour ces élections sera installé à la salle des fêtes et sera ouvert de 8 heures du matin à 18 heures, afin de permettre à chacun de venir exprimer son choix en toute tranquillité.

Nous encourageons vivement tous les habitants de notre village à exercer leur droit de vote et à participer activement à ce moment essentiel de la vie démocratique européenne.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre participation, et nous vous attendons nombreux le jour des élections européennes à la salle des fêtes



BULLETIN MUNICIPAL 28 — 29 BULLETIN MUNICIPAL

TRI DES DÉCHETS

Dans notre village, chaque geste compte pour préserver notre environnement, le tri sélectif des déchets est une étape essentielle dans cette démarche, et en particulier, le tri des déchets dans les poubelles jaunes revêt une importance particulière.

Les poubelles jaunes sont dédiées au recyclage, et chaque objet déposé dans ces conteneurs a le potentiel d'être transformé en une nouvelle ressource. Cependant, pour que ce processus fonctionne efficacement, il est crucial de bien trier ses déchets et de les vider en vrac dans le conteneur jaune. Cela permet de faciliter le processus de tri

ultérieur dans les centres de recyclage.

. En optant pour cette pratique simple, nous facilitons énormément le travail des agents de centre de tri.

En vidant nos déchets en vrac dans les poubelles jaunes, nous aidons à garantir que nos efforts de tri sélectif ne sont pas vains. Chaque geste compte dans notre lutte contre la pollution et le gaspillage des ressources. Alors, la prochaine fois que vous vous apprêtez à jeter quelque chose dans le conteneur jaune, rappelez-vous : vider en vrac, c'est contribuer à un recyclage plus efficace et à un environnement plus propre pour tous.

L'espace proprété :

Cet espace n'est pas respecté par tous et il est regrettable de trouver encore des encombrants posés au sols normalement destinés aux décheteries. Il y a également du verre cassé au sol qui peut faire crever les pneus des voitures.. Tous ces non-respects font augmenter les dépenses et donc les impots.



COMMENT TRIER? RAPPEL



COMMERCANTS FT ARTISANTS

POISSONERIE ENTRE DEUX MERS

Grégory LECORNU Tel: 05 63 94 86 92

MS REVÊTEMENT

Propose du carrelage, de la faïence, de pierres naturelles, terrasses bois, parquet stratifié et sol PVC. 127, route de Castelsarrasin 82210 Angeville Tel : 06 63 04 15 12 msrevetement@orange.fr

VALENCE PISCINE

www.panarottojerome.fr

Fabrication sur-mesure, pose de liner, construction de pool-house, vente de spas... et aménagement extérieur. L'entreprise est à même de vous accompagner dans la réalisation de tous vos projets. 127, route de Castelsarrasin 82210 Angeville Tel : 05 63 04 15 12 angeville@aupaysagedeleau.fr

FRANCIS LAURENS

Forgeron et réparation de machines et équipement mécanique

Adresse : 2161, route de Lavit 82210 Angeville

Tel: 06 63 94 83 42

JACQUES JAUBERT

Entretien d'espaces verts.

Adresse: 243, chemin de St Orens 82210 Angeville

Tel: 06 13 43 65 59

ISABELLE LAFFORGUE

Assistante maternelle depuis 24 ans, agrément pour 4 enfants.

Tel: 06 25 52 43 24 ou 05 63 94 29 07

FERME DES JAUBERTS

Route des Jauberts

Vente de canards gras frais et transformés, foie gras, conserves et plats cuisinés.

Tel :05 63 92 40 32

FERME DE CANTELAOUSSETTE - FRANCIS MAGRO

Vente de poulet et d'oeufs bio

Adresse : 1331, route des Jauberts 82210 Angeville

Tel: 06 31 77 89 04

IDÉAL JARDIN - MORGAN MAGNAC

Entretien espaces verts. Entretien Parcs et jardins.

Tel: 06 88 60 48 87

morganmagnac@gmail.com

AURÉLIE LARROQUE

Mandataire Immobilier SAFTI Tel: 06 22 92 88 60 aurelie.larroque@safti.fr

LES VOLETS VERTS

Chambres d'hôtes. Danièle Gonclaves & Bernard Couderc 15, rue de l'Eglise 82210 Angeville Tel : 06.72.62.61.82 / 05.63.94.89.59

ÉLEVAGE DES TERRES DE L'INFINI

Cavalier King Charles - Spitz Nain - Lof Facbook : Elevage des Terres de L'Infini



DEVINETTE:

Mon premier commence le premier 1 er janvier et se finit le 31 décembre.

Mon deuxième est beaucoup apprécié des enfants mais aussi des plus agés.

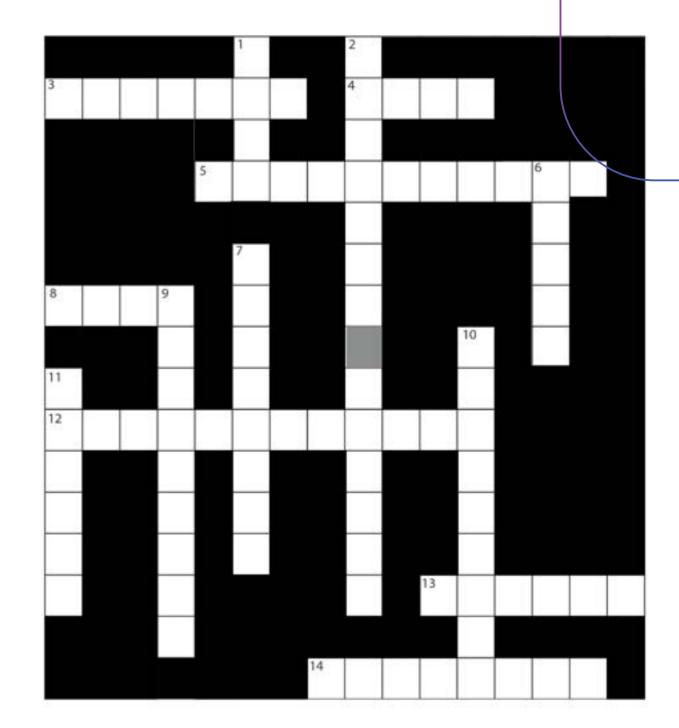
Mon troisième n'est pas à la campagne.

Mon tout est un lieu où il fait bon vivre

Qui suis je?

MOTS CROISÉS:

- 1 : Nom de le garderie liée à l'école.
- 2 : Application de la Communauté de Communes.
- 3: Nom du maire d'Angeville.
- 4 : Mois de la fête d'Angeville.
- 5 : A faire obligatoirement à 16 ans.
- 6 : Vient à Angeville pour un concert le 17 août 2024.
- 7 : A été réaménagé.
- 8 : Façon dont les déchets doivent être vidés dans le conteneur jaune.
- 9 : Possède de belles et larges allées.
- 10 : Les chasseurs en ont prélevé 18.
- 11: Rendez-vous du dimanche matin.
- 12 : Habitante d'Angeville.
- 13 : A été voté le 15 avril 2024.
- 14: A lieu le 14 juillet.



REPONSES: Devinette = Angeville / Mots Croisés = 1 : ALAE - 2 : Paneau-Pocket - 3 : Crubilé - 4 : Août- 5 : Recensement -6 : Nadau - 7 : Archives - 8 : Vrac - 9 : Cimetiere - 10 : Chevreuil - 11 : Marché - 12 : Angevilloise - 13 : Budget - 14 : Mouclade



angeville82.fr

